

Type Diplôme : Master M1 & M2

COMPOSANTE	ELMI	ELMI_Antenne
MENTION	Economie des organisations	
CODE DIPLÔME	IMEOR18	
Session M1	Session Unique	
Session M2	Session Unique	
Régime d'inscription	Contrat d'Apprentissage/ Contrat de Professionnalisation	Initiale Hors-Apprentissage / Formation Continue / Formation Permanente

Parcours Type en Master 1		Parcours Type en Master 2	
Economie et Management des Industries du Commerce et de la Distribution (EMCD)		Economie et Management des Industries du Commerce et de la Distribution (EMCD)	
Heures Maquette Année 1	Heures Valorisées Année 1	Heures Maquette Année 2	Heures Valorisées Année 2
564,5	285	630	330

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.	
Obtention des UE	Chaque UE est définitivement acquise dès lors que l'étudiant(e) y a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20). Au sein de chaque UE, il y a compensation entre les ECU.E.:
Obtention du Semestre	Chaque semestre est validé dès lors que l'étudiant(e) a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20). Au cours de chaque semestre, il y a compensation entre les UE.
Obtention de l'Année	L'obtention de l'année est conditionnée à l'obtention des deux semestres. Il n'y a donc pas de compensation entre les semestres.
Note éliminatoire/ Note seuil	En dessous de 10/20 au mémoire
REDOUBLEMENT	
Non sauf avis contraire de la commission pédagogique	
Textes réglementaires	
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence	
Arrêté du 23 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master	

